

Le Pays de Châlons présente



Les Actualités du CoDev

Lettre aux Membres et aux
Partenaires

Janvier 2026

Numéro 23

NOUVELLE ANNEE 2026



26 rue Joseph-Marie Jacquard
51000 Châlons-en-Champagne
codevchalons@audc51.org



La stabilité prépare le changement.

En ce début d'année 2026, je tiens tout d'abord à vous adresser, au nom du Conseil de Développement, nos **vœux les plus sincères de santé, d'énergie et d'espérance**. Que cette nouvelle année soit pour chacun une source d'élan, de rencontres, de projets partagés, celle de la lucidité, de l'audace et du passage à l'action.

2026 verra la tenue d'élections municipales pour les 89 communes de notre Pays de Châlons et nous espérons que les nouveaux élus poursuivront la reconnaissance du CoDev.

Nous avons la conviction que la démocratie participative n'est pas un supplément d'âme, mais bien un **outil indispensable pour éclairer l'action publique**, renforcer la cohésion et donner du sens à nos choix collectifs.

Depuis déjà plusieurs années, notre Conseil de développement démontre que lorsque l'on crée les conditions de l'écoute, de la réflexion et du dialogue, **les habitants savent proposer, imaginer, construire**. Ils savent surtout regarder loin, au-delà des urgences du quotidien, pour penser l'avenir du Pays de Châlons avec lucidité et ambition.

Je veux ici saluer le **travail remarquable des membres du Conseil**. Leur engagement, bénévole, est exigeant, souvent discret, toujours rigoureux. Ils donnent de leur temps, de leur expertise, de leur sens du collectif. Ils le font avec sérieux, méthode, avec une qualité d'analyse et une profondeur de réflexion qui les honorent.

Mais pour que cette intelligence collective porte pleinement ses fruits, nous avons besoin d'une **écoute attentive et constante** de la part des maires, des élus communautaires et des services. La démocratie participative n'a de sens que si elle trouve un écho, une considération, une traduction.

Pas une écoute polie. Pas une écoute symbolique. **Une écoute réelle**, suivie d'effets, qui reconnaît la valeur du travail accompli et qui s'en saisit pour améliorer l'action publique.

Nous savons que les élus sont confrontés à des contraintes fortes, à des arbitrages difficiles. Justement : c'est dans ces moments-là que la parole citoyenne peut éclairer, enrichir, ouvrir des chemins nouveaux et surtout permettre de comprendre la décision des Elus.

En 2026, nous devons, ensemble, franchir cette étape supplémentaire : ***mettre davantage en lumière les réalisations concrètes issues des travaux de nos commissions.***

Nos Membres/Habitants du Pays ne se mobilisent pas pour produire des rapports qui dorment sur une étagère. Ils se mobilisent pour transformer leur territoire, pour voir leurs idées devenir des actions, des projets, des améliorations tangibles dans la vie quotidienne.

Le Pays de Châlons a tout pour réussir : des habitants engagés, des élus investis, des services compétents. A nous de faire en sorte que cette énergie collective converge, se renforce, s'amplifie. N'attendons plus que cela vienne, un jour peut-être, **agissons pour un Meilleur Vivre Ensemble**.



Philippe Vanthournout

Président du CoDev Pays de Châlons

L'actualité des Commissions

COMMISSION 1 « Service à la population, action familiale, sanitaire, et sociale, éducation, jeunesse »

Thème 2025-2026 « La constitution et le renouvellement du bureau des associations : comment remédier au manque de candidats ? »

La réflexion et le travail avancent.

Afin de tenter de répondre à la question, un questionnaire est finalisé, prêt à l'envoi :

- pour les maires des communes du Pays de Châlons pour transmission aux associations de leur commune
- à un panel d'associations de l'Agglomération châlonnaise

Nous espérons vivement que présidents, membres des bureaux et simples adhérents prendront quelques minutes de leur temps pour répondre à ce questionnaire en ligne.

Les résultats nous apporteront des informations plus précises sur les possibles causes du désengagement.

Ils nous éclaireront sur les situations et les possibles solutions.

L'interprétation des résultats de ce questionnaire et la proposition de solutions sera la suite de notre travail.



Claudine PAVET – Gérald YOULOU



COMMISSION 2 « Animation et attractivité du territoire, sports, loisirs, culture, tourisme et patrimoine »

Thème 2025-2026 "Ouvrons la culture à notre territoire, il est temps d'agir"

La commission n°2 s'est réunie mercredi dernier à la mairie de Saint-Gibrien, en présence de MM. Hubert et Georgeot, que nous remercions chaleureusement pour leur disponibilité.

L'accueil qui nous a été réservé a été particulièrement attentif et convivial, favorisant des échanges approfondis et de grande qualité. Les deux intervenants ont partagé, avec beaucoup de générosité, leur expérience et leur expertise, dans une démarche pleinement bénévole, animée par un véritable esprit d'entraide, de transmission et de solidarité pour leurs concitoyens

Ces échanges ont permis à la commission d'enrichir sa réflexion et de nourrir concrètement ses travaux. Elle poursuit ainsi l'élaboration d'un « mode d'emploi » à destination des maires du Pays, avec l'ambition de proposer un outil pratique, utile et directement opérationnel au service des territoires.



Danielle GERMEMONT - Ph. DENOYER



COMMISSION 3 « Aménagement et environnement, cadre de vie, habitat et mobilité »

Thème 2025-2026 « L'agriculture pour mieux construire ! Comment développer l'utilisation des matériaux bio-sourcés (d'origine agricole), en circuit-court sur le territoire du Pays de Châlons ? »

En ce début d'année, les travaux de la commission 3 continuent avec pour ambition de faire émerger des pistes d'actions concrètes, notamment pour sensibiliser les habitants à l'utilisation des éco matériaux d'origine agricole. Des grandes questions émergent :

Quels sont les atouts écologiques et techniques de ces matériaux de ces éco-matériaux ? Quel est le degré de structuration d'une filière des éco matériaux autour et sur le territoire ? (Production, transformation, commercialisation/utilisation) Comment sont-ils utilisés par les professionnels du bâtiment et les habitants ?

La commission mène et projette ainsi la réalisation d'entretiens avec plusieurs acteurs : Chambre d'Agriculture, Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Française du Bâtiment, Ordre des Architectes, ...



Maxime GIRAUD

COMMISSION 4 : « Développement économique, technologie de l'information, enseignement supérieur, emploi et formation »

Thème 2025-2026 « Comment les communes rurales et les bourgs du Pays de Châlons peuvent dynamiser leurs commerces pour répondre aux besoins des habitants ? »

Top départ des travaux pour la commission :

- Rdv pris auprès de la CCRS et de la CCMC pour recenser les expériences sur les projets de commerces en cours, finalisés ou en échec et les attentes des habitants
- Rdv dans 4 communes disposant de commerces pour réaliser une analyse de l'état des lieux, les besoins des habitants et les freins au déploiement des commerces. Sommessous, Saint Germain la Ville, Mairy sur marne et Baconnes.
- Recensement des aides disponibles à l'installation et au maintien des commerces en rural.
- 1eres réflexions de solutions suite aux Rdv réalisés.

Nous sommes preneurs de toute expérience de commerce en rural, de vos idées et restons à votre disposition.



Valérie PIRSON – Antoine VIGNEULLE



LE CODEV EN MARCHE

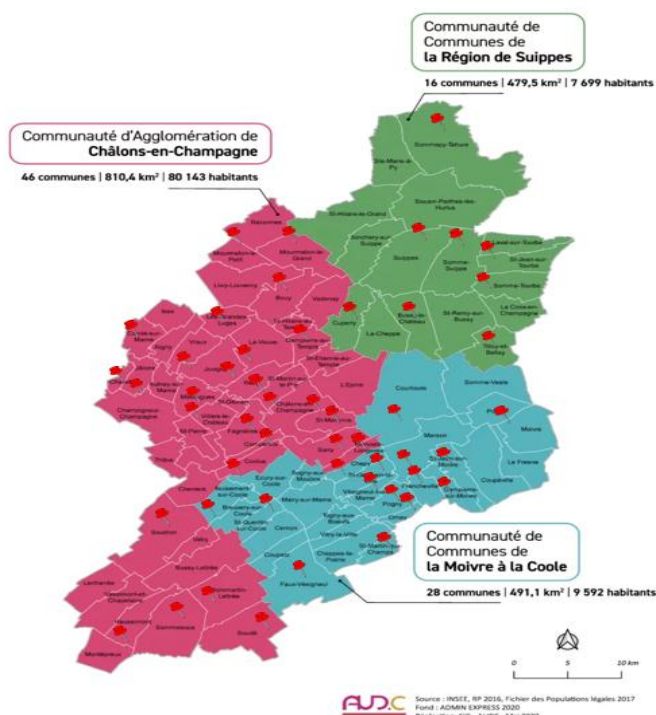
Les Actualités générales :

Janvier 2026, Nous ne sommes plus seuls !

Merci aux **50 communes** qui nous reconnaissent le titre de Partenaire soit 56,18%.

Un petit retour suite à cette Lettre peut initier un nouveau partenariat, alors, on vous attend !

p.vanthournout@chalons-agglo.fr



Merci aux **Mairies** de Châlons, Courtisols, Somme-Suippe, Suippes, Sarry, Moncetz-Longevas pour leur publication d'une présentation du CoDev et à celle de Sommesous qui nous a réservé 2 pages dans son SOMMESOUYOT de décembre.

Merci aux **49 membres du CoDev** qui interagissent pour apporter cette belle qualité dans les productions annuelles des commissions.

Et merci à nos **Partenaires** qui nous permettent de communiquer pour faire connaître le Conseil de Développement dans les communes.



Merci à Monsieur Hervé Huber, Maire de Saint Gibrien et à Jérôme Gorgeot pour leur accueil de la Commission 2.

Merci à Monsieur Benoist Apparu, Maire de Châlons pour l'invitation de l'ensemble des Membres du CoDev à la Galette des rois offerte par le Syndicat de la Boulangerie.

La **prochaine Assemblée Plénière** se tiendra le 31/03/2026 à 18h30.

Aidez-nous à compléter nos effectifs en diffusant ce protocole :

1. Téléchargez la fiche en utilisant ce QR Code

2. Envoyez la candidature par mail à : codevchalons@audc51.org



Philippe VANTHOURNOUT

